**MÉMENTO**

Campagne Agence Nationale du Sport 2019

**L’Agence Nationale du Sport a officiellement été créée le 24 Avril 2019.**

**Cette agence intègre les missions précédemment dévolues au CNDS et notamment l’attribution et la répartition des subventions de la part territoriale aux structures déconcentrées des fédérations (ligues et comités départementaux) et aux clubs.**

**Pour cette campagne 2019, 28 fédérations, dont la FFA, ont été retenues comme fédérations pilotes dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF).**

**Les modalités d'organisation et d'évaluation pour cette campagne 2019 sont donc définies par la FFA, en lien avec le projet fédéral, et validées par l’Agence Nationale du Sport.**

**Les aides à l’emploi et aux équipements restent gérées, pour 2019 et pour toutes les fédérations, par les DRJSCS et les DDCS.**

**Ce mémento précise les modalités de cette campagne 2019.**

Déroulement de la campagne

**Date limite de dépôt des dossiers : lundi 24 juin 2019 à minuit**

**CALENDRIER :**

|  |  |
| --- | --- |
| Date de démarrage de la campagne | **29 mai 2019** |
| Date de clôture de dépôt des dossiers | **24 juin 2019 à minuit** |
| Etude des dossiers par la FFA | **25 juin au 25 juillet 2019** |
| Transmission des dossiers à l’Agence Nationale du Sport par la FFA | **26 juillet 2019** |

Tout dossier transmis hors délai sera rejeté.

Les dossiers encore incomplets à l’issue d’une relance par la FFA, seront jugés irrecevables et ne pourront vers l’objet d’aucune attribution de subvention par l’Agence Nationale du Sport.

À l’issue de la campagne, les propositions d’attribution des financements seront présentées à l’Agence Nationale du Sport par la FFA.

NB : Les comptes rendus financiers, quantitatifs et qualitatifs des actions aidées en 2018 seront à faire, sur leur demande, aux délégués territoriaux du CNDS, comme les années précédentes.

Retrouvez toutes ces informations et documents utiles sur

<https://ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/aides-clubs>

**STRUCTURES ÉLIGIBLES**

* Ligues
* Comités départementaux
* Clubs affiliés recensant 30 unités\*\* de licences et plus en 2018 (sauf exception\*)
* Clubs affiliés indoor recensant 30 licences I et plus en 2018 (sauf exception\*)
* Clubs affiliés banc fixe recensant 30 licences BF et plus en 2018 (sauf exception\*)

\* les exceptions à ces critères concernent les clubs (dont les clubs nouvellement créés) ayant un projet de développement ambitieux.

\*\* Les unités de licences sont calculées de la manière suivante :

* 1 licence A est égale à 1 unité de licence
* 1 licence U, BF ou I est égale à 0,5 unité de licence
* 1 licence D 3 mois est égale à 0,3 unité de licence
* 1 licence D 1 mois est égale à 0,2 unité de licence
* 1 licence D 7 jours est égale à 0,1 unité de licence.

**DÉPOT DES DOSSIERS**

Toutes les demandes de subventions doivent être déposées sur votre compte associatif :

[https://lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr/)

* **CONSIGNES D’UTILISATION**

- Téléchargez le manuel utilisateur « le compte asso » sur le site fédéral :

<https://ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/aides-clubs>

Vous trouverez dans ce manuel l’ensemble de la démarche pour bien remplir votre demande ainsi que toutes les précautions à prendre. N’hésitez pas à visionner les tutoriels explicatifs en lien dans le manuel utilisateur.

- Tous les comptes déjà ouverts pour les campagnes des années précédentes restent opérationnels ainsi que tous les codes et mots de passe pour y accéder.

- Pensez à mettre jour votre session de navigateur. Pour déposer votre demande, Il est en effet conseillé d’utiliser la dernière version des navigateurs Google Chrome, Firefox ou Opéra,  qui ne présentent pas de difficulté de fonctionnement avec ce service. Cela nécessite peut-être d’effectuer une mise à jour de votre navigateur.

- Si vous n’avez pas encore ouvert de compte, vous pouvez en ouvrir un sur le site du Compte Asso et rattacher ce compte à votre association avec le numéro de RNA ou le numéro de SIREN de celle-ci.

* Commencez votre demande de subvention en sélectionnant le dispositif de financement

via le code de la FFA. **Code FFA : 751**

- Avant toute demande, complétez, vérifiez ou mettez à jour les informations administratives de votre association, en pensant bien à joindre un RIB, si ce n’est pas déjà fait.

- Lors de votre demande, joignez l’ensemble des pièces demandées en faisant attention qu’elles ne dépassent pas 10 Mo par document.

- À l’issue de votre demande, téléchargez le récapitulatif de cette demande et cliquez sur le bouton « transmettre ».

- Attention : pensez à préparer la rédaction de vos projets en amont (aide CERFA 12156\*05) car la durée de saisie est limitée à 30’.

* **ADRESSES MAIL DE CORRESPONDANCE**

Attention : Toutes les adresses mail utilisées par la FFA pour correspondre avec les structures sera l’adresse mail fédérale et non l’adresse de correspondance indiquée sur le compte si celle renseignée n’est pas l’adresse fédérale :

* Pour les ligues : [LRXX@ffaviron.fr](mailto:LRXX@ffaviron.fr)
* Pour les comités départementaux : [CDXX@ffaviron.fr](mailto:CDXX@ffaviron.fr)
* Pour les clubs : [CXXXXX@ffaviron.fr](mailto:CXXXXX@ffaviron.fr)

Toute la correspondance entre la FFA et la structure demandeuse se fera via cette adresse mail fédérale.

* **ATTESTATION D’AFFILIATION**

L’attestation d’affiliation qui vous est demandée est téléchargeable sur l’intranet fédéral de votre structure, dans l’espace « Documents ».

* **PLAN DE DEVELOPPEMENT :**

Les structures devront impérativement fournir un plan de développement à l’appui de leur demande, ou sa mise à jour s’il en ont déjà fourni un les années précédentes.

Après la saisie de votre demande sur le compte-asso, envoyez un exemplaire de votre dossier récapitulatif au format pdf à la FFA à l’adresse : [agencedusport@ffaviron.fr](mailto:agencedusport@ffaviron.fr).

Mettez en copie de cet envoi votre ligue sur l’adresse fédérale de celle-ci (voir contacts)

**Attention**:

Le seuil minimum d’attribution de subvention est fixé à 1 500 € pour l’ensemble des associations.

Ce seuil peut être abaissé à 1 000 € si le siège de votre structure est situé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans une commune signataire d’un contrat de ruralité.

**CONTACTS**

Pour toute demande générale et l’envoi de votre dossier récapitulatif, une seule adresse mail [agencedusport@ffaviron.fr](mailto:agencedusport@ffaviron.fr)

Pour toute demande spécifique de renseignements et/ou d’accompagnement pour le dépôt d’un dossier :

* **pour l’utilisation de la plateforme et des renseignements administratifs**

FFA [agencedusport@ffaviron.fr](mailto:agencedusport@ffaviron.fr) 01 45 14 26 40

* **pour le dépôt d’un dossier concernant les thématiques suivantes :**
* **Aviron scolaire / Aviron handi / Aviron féminin / Public éloigné des pratique sportives / Développement durable**

Hélène Gigleux [helene.gigleux@ffaviron.fr](mailto:helene.gigleux@ffaviron.fr) 06 70 12 64 45

* **Aviron indoor**

Juliette Duchemin [juliette.duchemin@ffaviron.fr](mailto:juliette.duchemin@ffaviron.fr) 06 84 06 56 04

* **Aviron santé / Aviron de mer**

Yvonig Foucaud [yvonig.foucaud@ffaviron.fr](mailto:yvonig.foucaud@ffaviron.fr) 06 19 99 65 36

* **Formation**

Christophe Pialat [christophe.pialat@ffaviron.fr](mailto:yvonig.foucaud@ffaviron.fr) 06 68 46 45 04

* **Contact des cadres techniques en région pour vous accompagner dans la construction de votre projet et dans le dépôt de votre demande :**
* Ligue d’Auvergne Rhône-Alpes pascal.morel@ffaviron.fr

anthony.lalande@ffaviron.fr

* Ligue de Bourgogne Franche-Comté frederic.perrier@ffaviron.fr
* Ligue de Bretagne antoine.marais@ffaviron.fr
* Ligue du Centre Val de Loire [alexandre.huss@ffaviron.fr](mailto:alexandre.huss@ffaviron.fr)
* Ligue de Corse christophe.pialat@ffaviron.fr
* Ligue du Grand Est [marion.jullien@ffaviron.fr](mailto:marion.jullien@ffaviron.fr)

[yannick.schulte@ffaviron.fr](mailto:Yannick.schulte@ffaviron.fr)

* Ligue des Hauts de France frederic.doucet@ffaviron.fr
* Ligue d’Ile de France tifenn.gleonnec@aviron-iledefrance.org
* Ligue de Normandie [antoine.beltramello@ffaviron.fr](mailto:antoine.beltramello@ffaviron.fr)
* Ligue de Nouvelle Aquitaine [sebastien.granier@ffaviron.fr](mailto:yvan.deslavière@ffaviron.fr)
* Ligue d’Occitanie michel.colard@ffaviron.fr
* Ligue des Pays de la Loire antoine.mevel@ffaviron.fr
* Ligue de Provence Alpes Côte-d’Azur gael.depierre@ffaviron.fr
* Ligue de Guadeloupe christophe.pialat@ffaviron.fr
* Ligue de Martinique roxane.gabriel@ffaviron.fr
* Ligue de Guyane gilles.purier@ffaviron.fr

**Adresses des ligues**

* Ligue d’Auvergne Rhône-Alpes LR01@ffaviron.fr
* Ligue de Bourgogne Franche-Comté LR02@ffaviron.fr
* Ligue de Bretagne LR03@ffaviron.fr
* Ligue du Centre Val de Loire LR04@ffaviron.fr
* Ligue de Corse LR05@ffaviron.fr
* Ligue du Grand Est LR06@ffaviron.fr
* Ligue des Hauts de France LR07@ffaviron.fr
* Ligue d’Ile de France LR08@ffaviron.fr
* Ligue de Normandie [LR09@ffaviron.fr](mailto:LR09@ffaviron.fr)
* Ligue de Nouvelle Aquitaine LR10@ffaviron.fr
* Ligue d’Occitanie LR11@ffaviron.fr
* Ligue des Pays de la Loire LR12@ffaviron.fr
* Ligue de Provence Alpes Côte-d’Azur LR11@ffaviron.fr
* Ligue de Guadeloupe LR12@ffaviron.fr
* Ligue de Martinique LR13@ffaviron.fr
* Ligue de Guyane LR14@ffaviron.fr

**LES FICHES PROJET**

Les tableaux en annexe définissent les projets pouvant être financées sur la part territoriale 2019. **Seules ces projets sont subventionnables**.

* Annexe 1 : Fiches projet pour les ligues régionales
* Annexe 2 : Fiches projet pour les comités départementaux
* Annexe 3 : Fiches projet pour les clubs

Pour toutes les demandes, nous vous demandons d’indiquer avec rigueur, dans les cases prévues à cet effet, les intitulés précis indiqués dans les tableaux des annexes :

1. **Objectifs** (tels qu’indiqués en bleu dans la colonne de gauche des tableaux en annexe)

**Développer l'aviron en rivière, mer, indoor, banc fixe**

ou

**Structuration et obtention du label École Française d’Aviron**

ou

**Développer l’aviron scolaire**

**…**

1. **Description**

*Décrire l’action telle qu’elle se déroulera*

1. **Nature de l’aide** (un seul choix)

**Projets sportifs fédéraux**

1. **Modalités de l’aide** (un seul choix)

**Aide au projet**

1. **Objectifs opérationnels** (tels qu’indiqués dans les cases vertes des tableaux en annexe)

**Développement de la pratique fédérale/Réduction des inégalités d’accès à la pratique**

ou

**Promotion du sport santé**

ou

**Développement de l'éthique**

1. **Modalité ou dispositif** (tels qu’indiqués dans les cases bleus des tableaux en annexe)

**Diversification de l’offre de pratique**

ou

**Formation**

ou

…

1. **Évaluation**

* **Indicateurs**

Dans ce paragraphe, nous vous demandons de reprendre les indicateurs quantitatifs indiqués dans la colonne de droite des tableaux des documents « Annexe ».

**Sans ces indicateurs, votre projet ne pourra être pris en compte.**